A Chaponnay, le 07/11/2023

ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE

Samedi 09 décembre 2023
A 10 h 00

à Chaponnay

PROCURATION

Document nécessaire pour être représenté par un autre club.

La personne désignée sur la procuration doit être titulaire du pouvoir de son club.

1 seule procuration possible par pouvoir

Je, soussigné(e), M .....

Président (e) du Club de .....

Donne procuration à M.....

Numéro de Licence Dirigeant (OBLIGATOIRE) .....

Pour me représenter à l'Assemblée Générale Financière de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Rugby ;

Et participer aux votes en mon nom.

Fait à .....

le .....

Signature et cachet du Club